

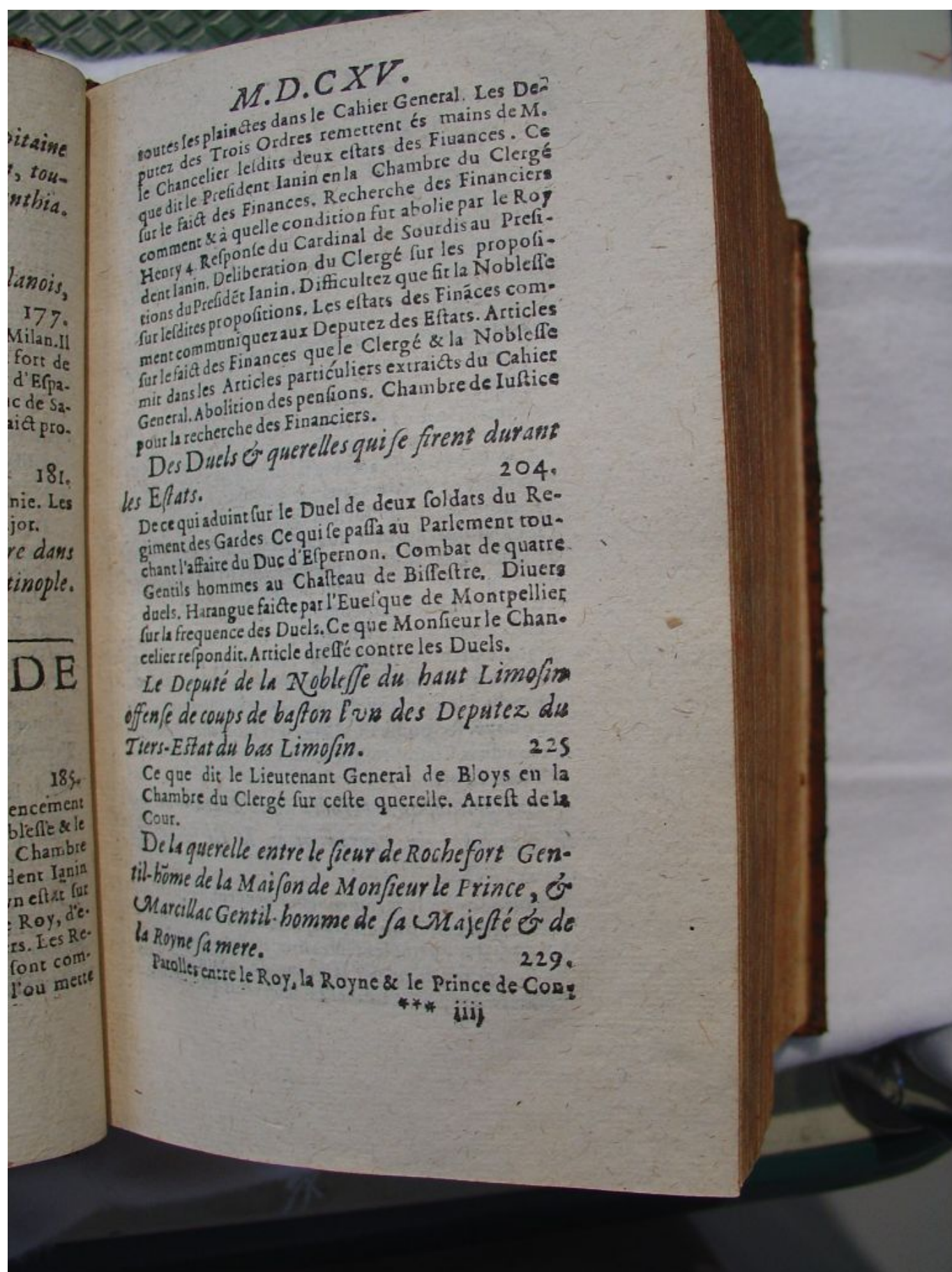


TABLE.

de. Les Trois Chambres des Estats vont au Louvre. La Noblesse premierement, puis le Clergé. Ce que dit au Roy le Cardinal de Sourdis en portant la parolle pour le Clergé. Response du Roy. Response de la Royne. Et ce que dit le Tiers-Estat. Ce que portoit la Requête presentee au Parlemēt par M. le P. de Condé. Ce que la Royne dit à Messieurs du Parlement touchant la querelle de Marcillac & Rochefort. Perquisition faicte de Rochefort à l'Hostel de Condé.

Premier Article du Cahier de Paris & Isle de France, receu pour premier article du Cahier de la Chambre du Tiers-Estat.

235.

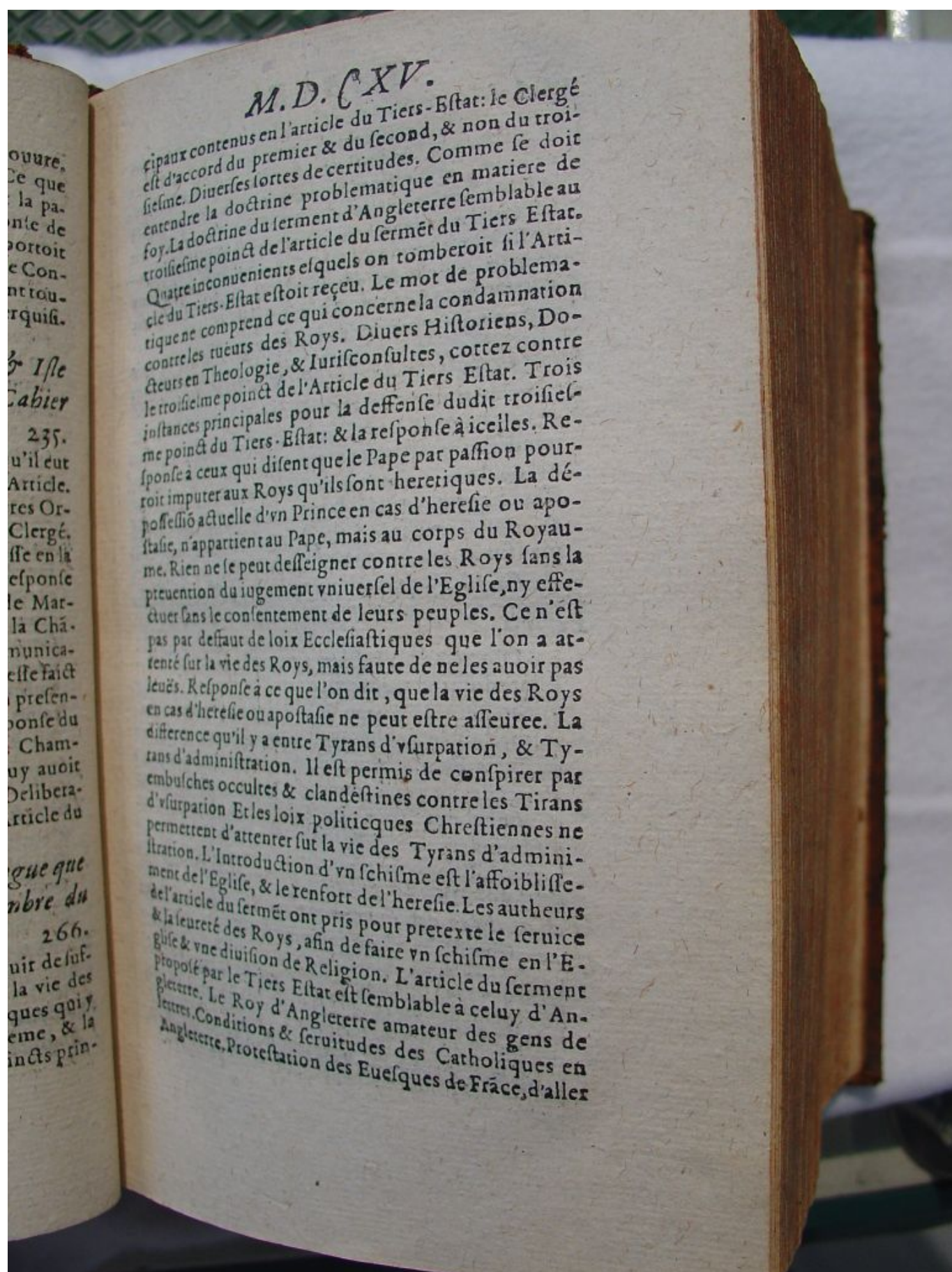
Ce que le Clergé delibera de faire sur l'aduis qu'il eut de la resolution prise au Tiers-Estat sur ledit Article. Propositions faictes par le Clergé aux deux autres Ordres. La Noblesse accepte les propositions du Clergé. Extraict du discours faict par le Sr. de Marmiesse en la Châbre du Clergé sur lesdites propositions. Response du Cardinal de Sourdis au discours du sieur de Marmiesse. Ce que l'Euesque de Môtpellier dit en la Châbre du Tiers-Estat allant demander la communication de l'Article. Discours du Sieur de Marmiesse faict en la Chambre du Clergé le 24. Decembre en presentant le premier Article du Tiers-Estat. Response du Cardinal de Sourdis. La Noblesse porte en la Chambre du Clergé l'Article que le Tiers-Estat luy auoit enuoyé. Response du Clergé à la Noblesse. Deliberation de la Chambre Ecclesiastique contre l'Article du Tiers-Estat.

Les principaux poincts de la Harangue que le Cardinal du Perron fit en la Chambre du Tiers-Estat.

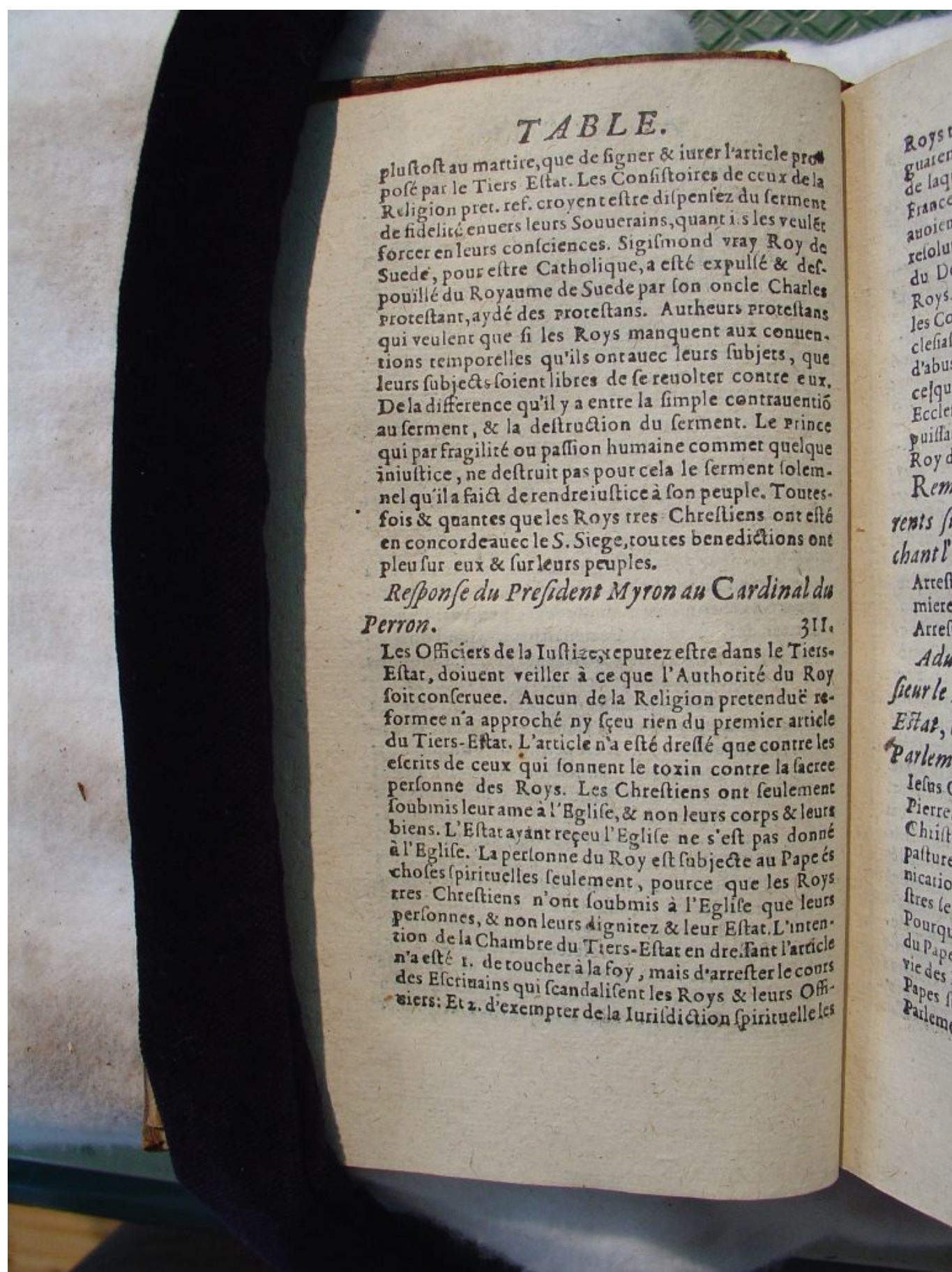
266.

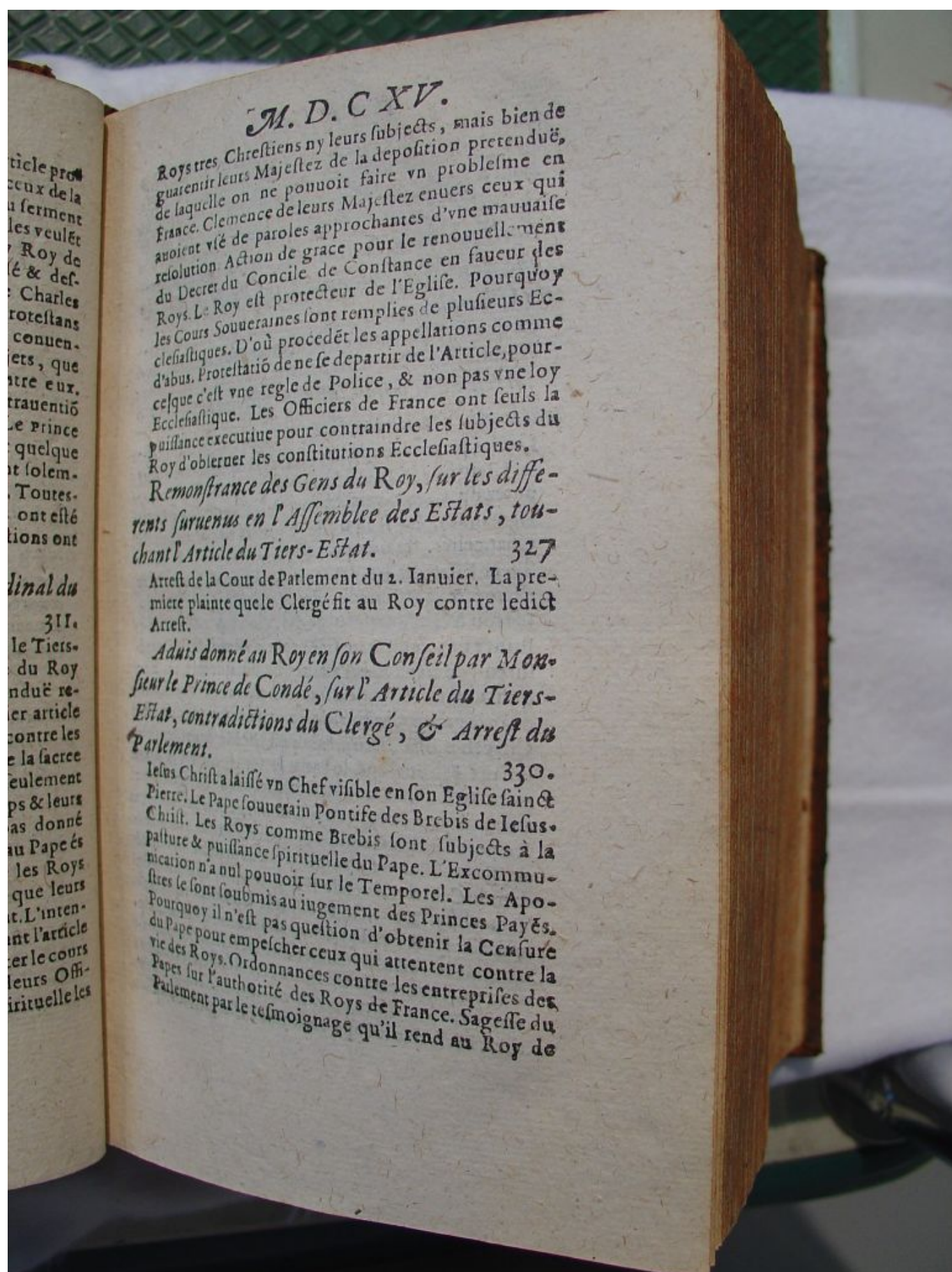
Pourquoy les loix humaines ne peuvent seruir de suffisant remede contre ceux qui attentent sur la vie des Roys. Il n'y a que les seules loix Ecclesiastiques qui peuvent remedier par la terreur de l'anatheme, & la crainte des peines eternelles. Des trois poincts prin-

cipaux
est d'ac
sième.
entend
foy. La
troisièm
Quatre
cle du T
trique n
contrel
teurs e
le troisi
instance
me poin
sponse à
roit imp
possessio
italie, n
me. Rien
preuenti
ctuer san
pas par
senté sur
leuës. R
en cas d'h
differenc
rans d'adr
embusche
d'usurpati
permetten
stration. L
ment del'E
del'article
& la seureté
glise & vne
proposé par
gleterre. Le
lettres. Con
Angleterre.



Table_Tome_03_41.jpg





Table_Tome_03_43.jpg

TABLE.

sa fidelité. Aduis d'euoquer à la personne du Roy les differents qu'a le Clergé & la Noblesse, avec le Parlement & le Tiers Estat pour ledit Article.

Autre Article dressé en la Chambre Ecclesiastique pour l'assurance de la vie & personne des Roys, & communiqué aux deux autres Chambres.

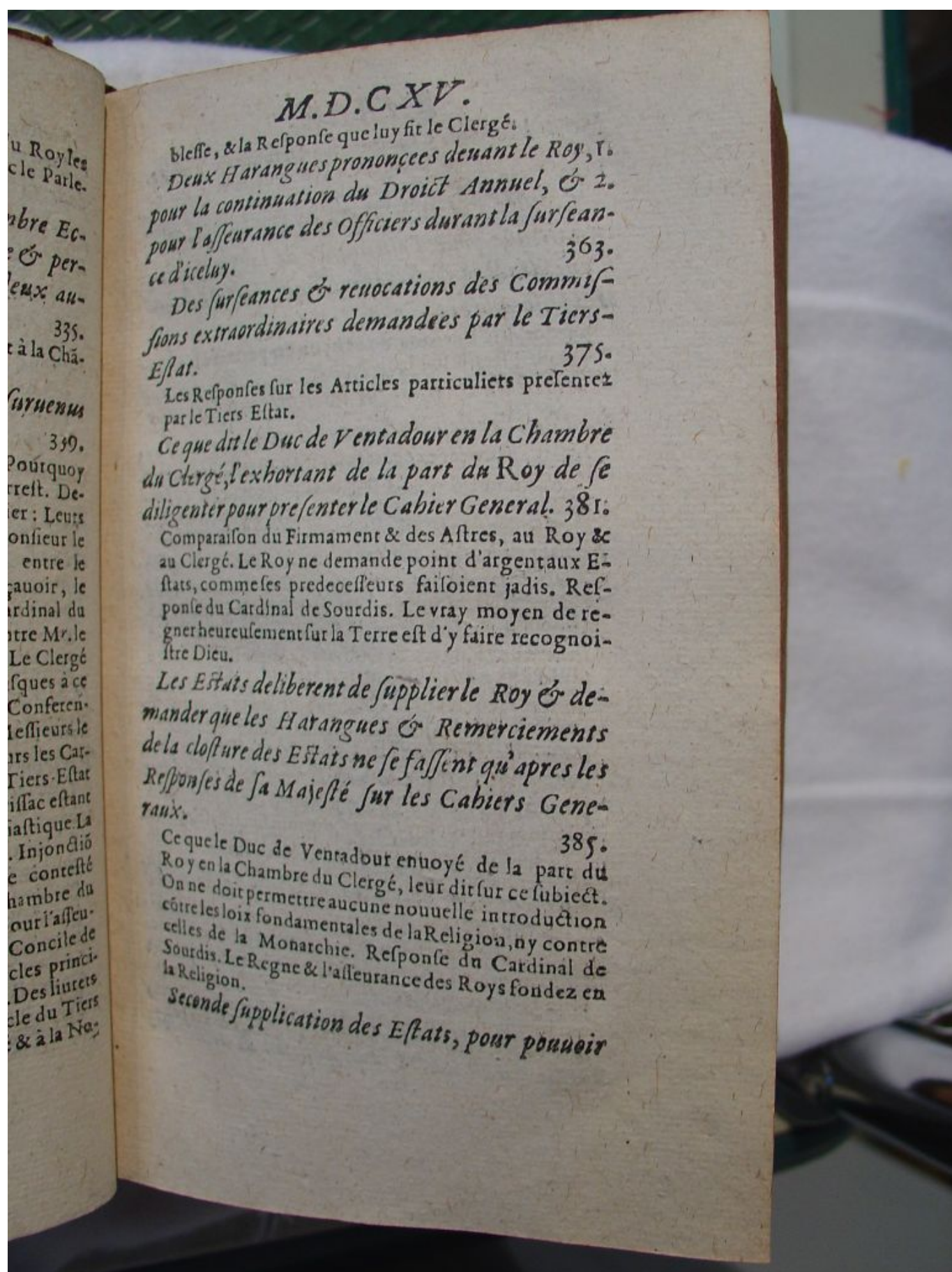
335.

Ce que dit l'Euesque de Mafcon en portant à la Chambre du Tiers-Estat ledit Article.

Arrest du Conseil sur les differents suruenus touchant l'article du Tiers-Estat.

339.

Lettres patentes expedies sur ledit Arrest. Pourquoy le Clergé ne se trouua satisfait par ledit Arrest. Deputez du Clergé vers Monsieur le Chancelier: Leurs Demandes. La Responce que leur fit Monsieur le Chancelier. D'où procedoit le discord entre le Tiers Estat, & les deux autres Ordres, sçauoir, le Clergé & la Noblesse. Parolles entre le Cardinal du Perron & le Marechal de Bouillon: & entre Mr. le Prince de Condé & le Cardinal de Sourdis. Le Clergé surcoit de traicter des affaires des Estats, iusques à ce qu'il eust eu responce à ses remonstrances. Conference au logis du Cardinal de Joyeuse entre Messieurs le Chancelier, de Villeroy, & Ianin: avec Messieurs les Cardinaux, & l'Euesque de Paris. L'Article du Tiers-Estat porté au Roy. Ce que dit le Marechal de Brissac estant allé de la part du Roy en la Chambre Ecclesiastique. La Responce que le Cardinal de Sourdis luy fit. Injonctio au Tiers Estat de n'employer leur Article contesté dans le Cahier General. Diuision en la Chambre du Tiers-Estat. L'Article fait par le Clergé pour l'assurance de la vie des Roys, avec le Decret du Concile de Constance, est mis le troisieme des Articles principaux presentez par le Clergé & la Noblesse. Des liures qui furent imprimez pour & contre l'Article du Tiers Estat. Brefs que le Pape enuoya au Clergé & à la No-



M.D.C.XV.

bleffe, & la Responſe que luy fit le Clergé.

Deux Harangues prononcées devant le Roy, 1.
pour la continuation du Droit Annuel, & 2.
pour l'assurance des Officiers durant la ſurſeance
de d'iceluy. 363.

Des ſurſeances & renocations des Commissions
extraordinaires demandées par le Tiers-
Eſtat. 375.

Les Reſponſes ſur les Articles particuliers préſentéz
par le Tiers Eſtat.

Ce que dit le Duc de Ventadour en la Chambre
du Clergé, l'exhortant de la part du Roy de ſe
diligenter pour préſenter le Cahier General. 381.

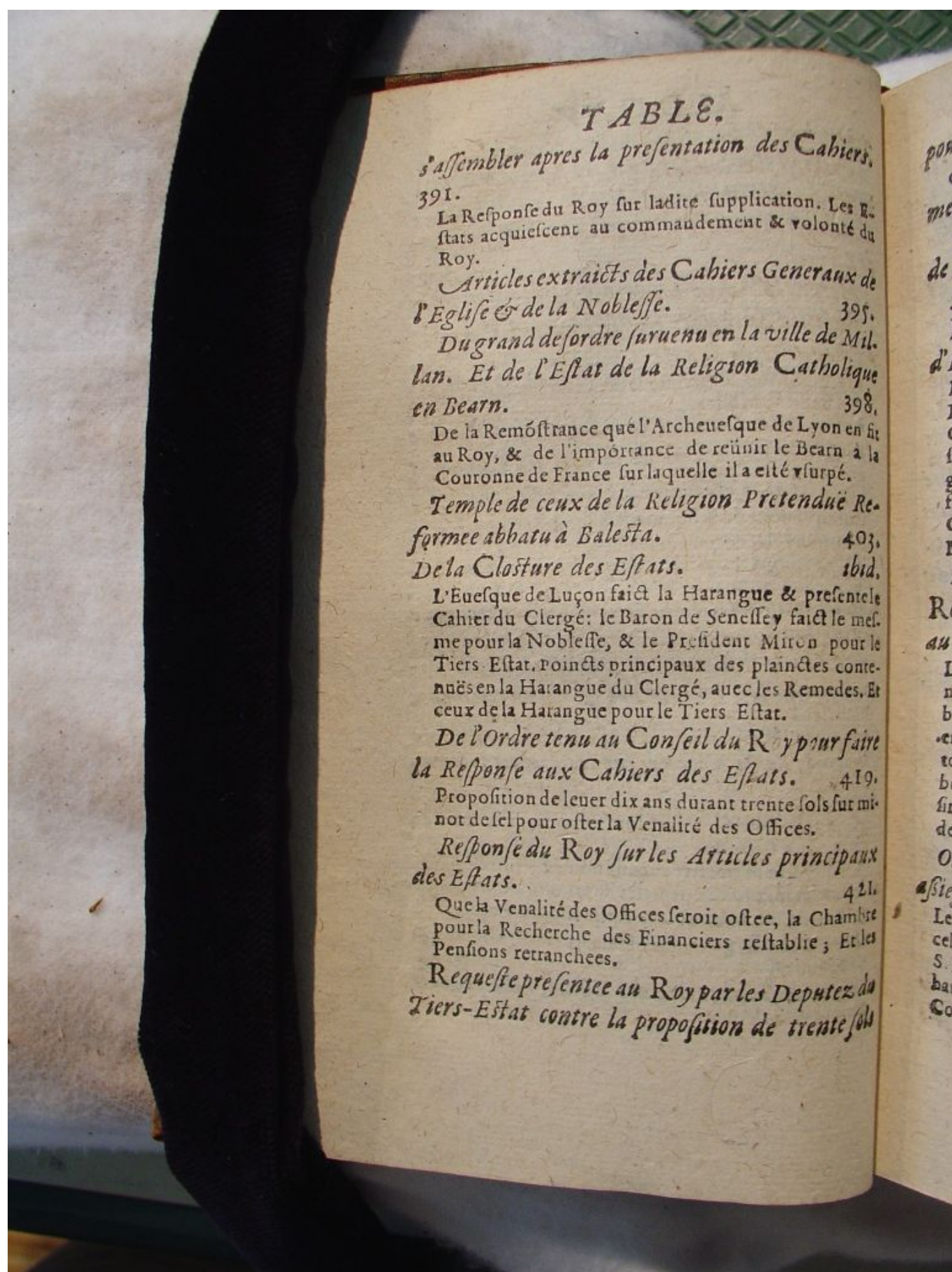
Comparaiſon du Firmament & des Aſtres, au Roy &
au Clergé. Le Roy ne demande point d'argent aux E-
ſtats, comme ſes prédéceſſeurs faiſoient jadis. Reſ-
ponſe du Cardinal de Sourdis. Le vray moyen de re-
gner heureuſement ſur la Terre eſt d'y faire recognoi-
ſtre Dieu.

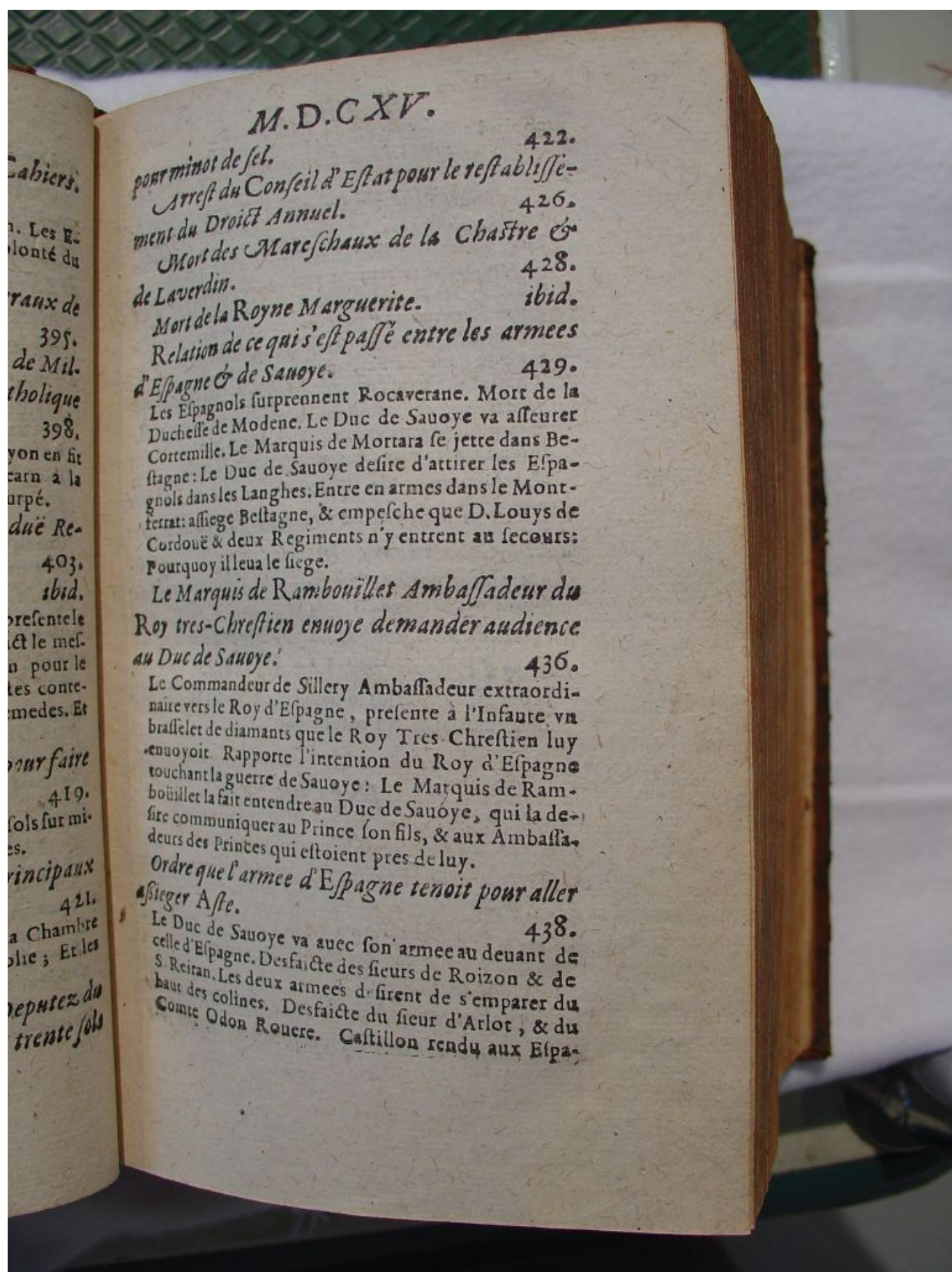
Les Eſtats délibèrent de ſupplier le Roy & de-
mander que les Harangues & Remerciements
de la cloſure des Eſtats ne ſe faſſent qu'après les
Reſponſes de ſa Maieſté ſur les Cahiers Gene-
raux. 385.

Ce que le Duc de Ventadour envoyé de la part du
Roy en la Chambre du Clergé, leur dit ſur ce ſubieſt.
On ne doit permettre aucune nouvelle introduction
contre les loix fondamentales de la Religion, ny contre
celles de la Monarchie. Reſponſe du Cardinal de
Sourdis. Le Regne & l'assurance des Roys fondez en
la Religion.

Seconde ſupplication des Eſtats, pour pouver

Table_Tome_03_45.jpg





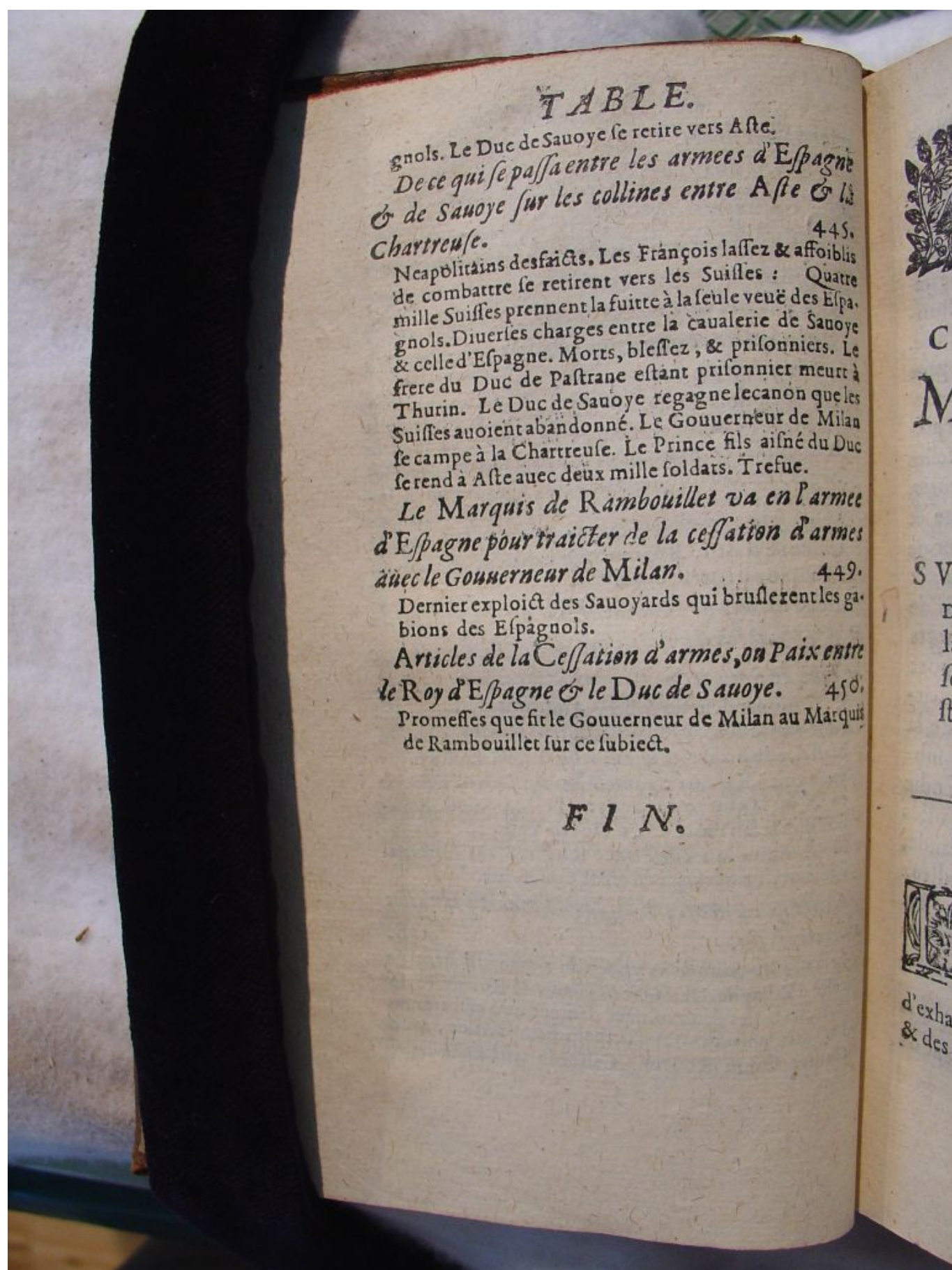


TABLE.

gnols. Le Duc de Sauoye se retire vers Aste.
*De ce qui se passa entre les armées d'Espagne
& de Sauoye sur les collines entre Aste & la
Chartreuse.* 445.

Nepolitains desfaits. Les François lassez & affoiblis
de combattre se retirent vers les Suisses : Quatre
mille Suisses prennent la fuite à la seule veüe des Espa-
gnols. Diuerles charges entre la caualerie de Sauoye
& celle d'Espagne. Morts, blesez, & prisonniers. Le
frere du Duc de Pastrane estant prisonnier meurt à
Thurin. Le Duc de Sauoye regagne le canon que les
Suisses auoient abandonné. Le Gouverneur de Milan
se campe à la Chartreuse. Le Prince fils aîné du Duc
serend à Aste avec deux mille soldats. Trefue.

*Le Marquis de Rambouillet va en l'armée
d'Espagne pour traicter de la cessation d'armes
auec le Gouverneur de Milan.* 449.

Dernier exploict des Sauoyards qui bruslerent les ga-
bions des Espagnols.

*Articles de la Cessation d'armes, ou Paix entre
le Roy d'Espagne & le Duc de Sauoye.* 450.

Promesses que fit le Gouverneur de Milan au Marquis
de Rambouillet sur ce subiect.

F I N.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan